dodis.ch/57844

SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG
REPRÉSENTATION SUISSE
in/à
P r a g u e

an VAL
Datum 6/12
Visa
EDA 08.12.88 -9
Ref.

D F A E
D A S E

62

Ihr Zeichen / Votre référence	Ihre Nachricht vom / Votre communication du	Unser Zeichen / Notre référence	Datum / Date
p.A. 25.13.30 - VAL/BIM p.A. 25.13.370 s.B.30.1.(9).64- FK	8.11.1988	110.510 - DV/HW	5.12.1988

Gegenstand / Objet: 700 ème anniversaire de la Confédération

Suite au souhait exprimé dans votre circulaire du 8 novembre 1988, je vous fais part volontiers ci-après de quelques réflexions au sujet du projet formé par le Comité d'organisation zurichois.

La réalisation d'un tel projet, pour ce qui est tout au moins des candidats tchécoslovaques, est liée à un certain nombre de difficultés.

En effet, les séjours à l'étranger des ressortissants tchécoslovaques sont soumis à une autorisation de sortie du territoire. Cette autorisation n'est accordée que dans les cas où, entre autres conditions, le but du séjour ne va pas à l'encontre des intérêts de l'Etat. En l'occurence, tout porte à croire que le séjour en Suisse d'une famille tchécoslovaque, invitée de surcroît par le biais des autorités suisses, ne passera pas, aux yeux des autorités de Prague, pour une action apolitique.

Par ailleurs, la sélection des candidats à ce séjour s'avère d'ores et déjà délicate. D'une part la condition, fort compréhensible, que l'un des membres de la famille au moins doive posséder des connaissances d'une langue étrangère réduit considérablement l'étendue du choix. D'autre part, les candidats remplissant cette condition risquent d'avoir déjà séjourné en Suisse auparavant et, avant tout, de ne pas être représentatifs des citoyens de ce pays.

A cela s'ajoute le fait que les prescriptions régissant le séjour des citoyens tchécoslovaques à l'étranger sont sujettes à modifications d'ici la réalisation de ce projet.

Quoi qu'il en soit, la différence d'orientation politique qui existe entre la Tchécoslovaquie et notre pays obligera l'ambassade, le cas échéant, à procéder avec une certaine prudence lors de la sélection de candidats.

Beilagen / Annexes:

Au vu de ce qui précède, force est de constater qu'il est opportun de se montrer réservé sur les chances de succès de ce projet, pour ce qui est des invités tchécoslovaques.

Durchschlag an / Copie à

L'AMBASSADEUR DE SUISSE

(S. Salvi)

39740

Dodis